



Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Occupant une plate-forme prise dans le versant escarpé, irriguée par deux cours d'eau, le site se caractérise par sa structure concentrée et son ensoleillement. Le tissu dense, parcouru par un réseau diversifié de voies étroites, est dominé par les constructions en madriers.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

#### Village

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>✓</td> </tr> </table>	×	×	✓	Qualités de la situation
×	×	✓		
<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×		
<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>✓</td> </tr> </table>	×	×	✓	Qualités historico-architecturales
×	×	✓		

**Médières**

Commune de Bagnes, district d'Entremont, canton du Valais



1



2



3 Ecole, 1908



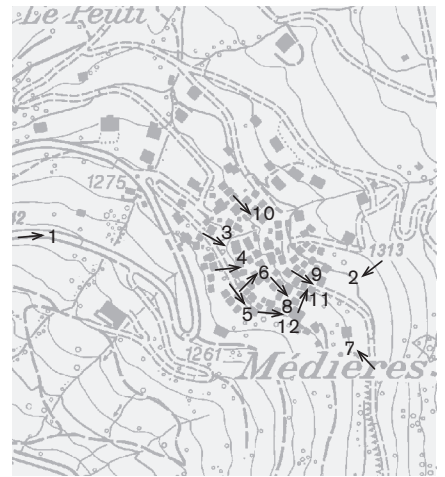
4



5



6



Direction des prises de vue 1 : 8000  
Photographies 1998 : 1-12



7



8



9



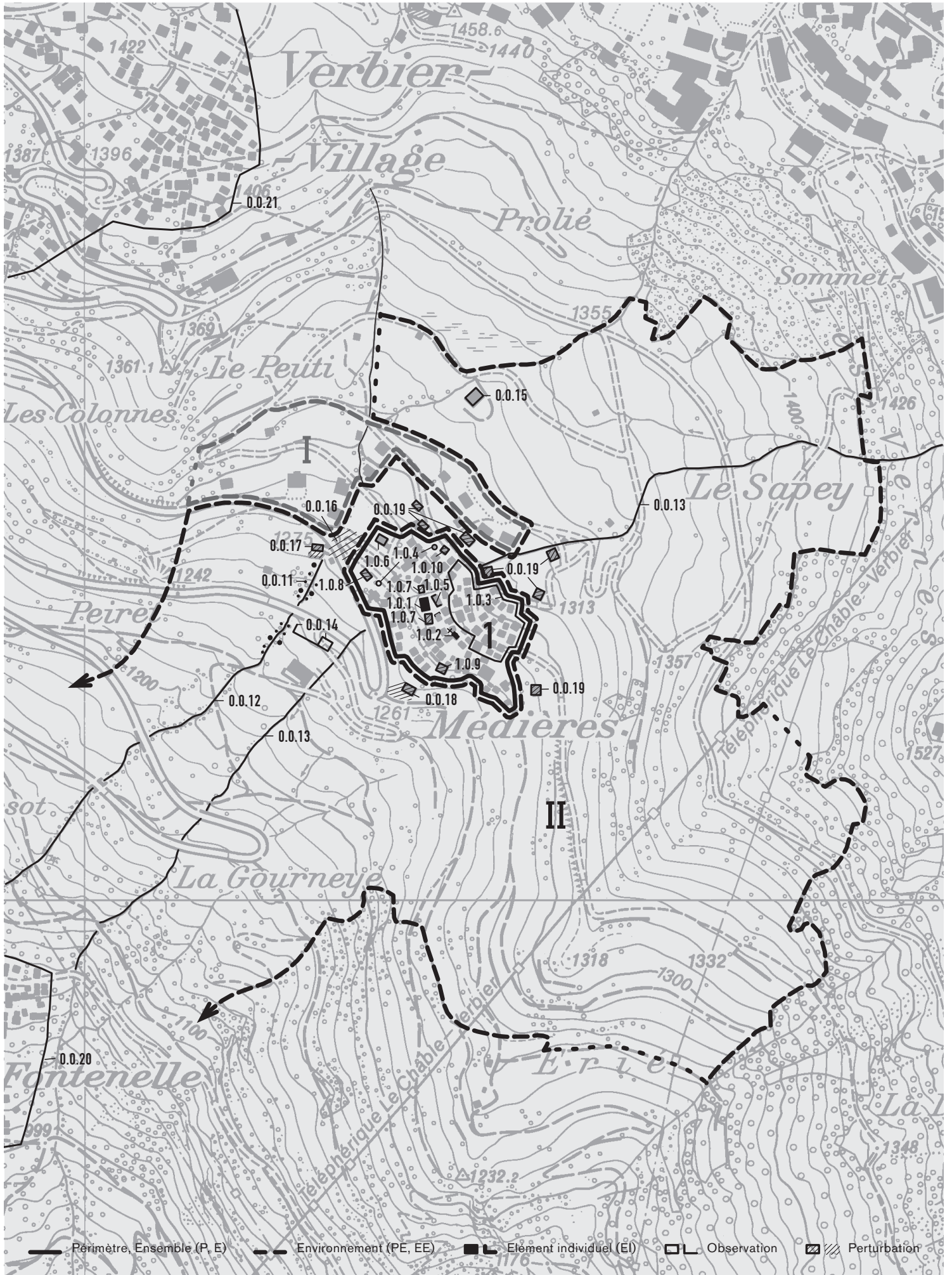
10



11



12



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau dense, caractérisé par sa structure concentrée, constituant l'agglomération historique	A	×	×	×	A			1-12
PE	I	Villas et résidences secondaires récentes menaçant le tissu historique, qu'elles jouxtent	b			/	b			
EE	II	Prés et terrains agricoles escarpés	a			×	a			1
EI	1.0.1	Ecole en maçonnerie, datée 1908 ; pignon croisé face à la pente, dominant un pré escarpé				×	A			3
EI	1.0.2	Chapelle Saint-Jean-Baptiste de 1679, lourdement restaurée au 20 <sup>e</sup> s.				×	A			6
	1.0.3	Partie du tissu mieux conservée, aussi bien en ce qui concerne les constructions que les espaces de liaison						o		
	1.0.4	Deux fontaines, dont l'une avec vasque et chèvre maçonnée à l'entrée du village						o		
	1.0.5	Espace arrière asphalté formant le préau de l'école, se détachant des autres espaces libres par son revêtement						o		
	1.0.6	Chalet des années 1960, intégré grâce aux plantations qui l'entourent						o		
	1.0.7	Dépendances transformées en habitations après 1980, menaçant l'école : dalles de balcon en béton, ouvertures surdimensionnées, etc.						o		
	1.0.8	Café des années 1960 menaçant l'entrée du village : socle trop haut, détails pastichants (contreforts, fers forgés), balcon trop grand, crépi synthétique						o		
	1.0.9	Maison transformée : augmentation en plan, création d'une lucarne, balcons saillants						o		
	1.0.10	Chalet juché sur une butte artificielle, à la périphérie du noyau						o		
	0.0.11	Rideau d'arbres soulignant le tronçon supérieur de l'un des cours d'eau et compartimentant le versant						o		1
	0.0.12	Torrent tangentant l'agglomération ; élément paysager majeur						o		
	0.0.13	Cours d'eau à faible débit, enterré au passage de l'agglomération						o		
	0.0.14	Réservoir d'eau en béton marqué par d'importants murs de soutènement ; daté 1993						o		1
	0.0.15	Grange-écurie postérieure à 1980 ; par sa fonction, cette construction correspond à la vocation agricole du site						o		
	0.0.16	Plate-forme d'accès et parking largement asphaltés, banalisant l'accès du site						o		
	0.0.17	Habitation individuelle des années 1970, gênante dans la mesure où elle est implantée à l'entrée du noyau historique						o		
	0.0.18	Habitation individuelle implantée au premier plan de la silhouette principale, sur une butte artificielle : socle trop important, traitement pastichant, terrasses						o		
	0.0.19	Résidences secondaires détachées du tissu historique, menaçant la transition avec les prés						o		
	0.0.20	Site voisin de Fontenelle, d'importance nationale dans l'ISOS						o		
	0.0.21	Site voisin de Verbier-Village, d'importance régionale dans l'ISOS						o		

## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Sur un document de 1428, le site est mentionné sous le nom de « Plan des Marès » ou plan des marais ; ce nom se référerait aux terrains marécageux situés en contre-haut de la localité. Son étymologie pourrait également dériver du latin « medius » : qui est au milieu, décrivant la position du village à mi-chemin du versant surplombant Le Châble. Médières est un site à l'origine exclusivement rural, implanté à près de 1300 m d'altitude. Il représente, parmi les agglomérations qui occupent le versant nord-est de la vallée, entre Le Châble et Verbier, l'exemple vraisemblablement le plus typique, à cause d'une structure concentrée unique, très dense et de taille relativement importante, regroupant, jusqu'à ces toutes dernières années, la totalité des constructions. Lié à une implantation topographique exceptionnelle, ce mode de groupement confère au site une silhouette principale tout à fait remarquable. En 1313, le site comptait 18 contribuables, représentant autant de feux, soit une population ne dépassant pas une centaine d'habitants.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1878, la localité présente une image en plan tout à fait comparable à celle d'aujourd'hui. Elle est à l'époque cernée de prés et de champs, totalement libres de toute construction parasite et des lacets de la nouvelle route rejoignant la station de Verbier, créée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Au début du siècle dernier, le site comptait 325 habitants, ce qui, vu la taille de l'agglomération, représente une densité extrêmement forte.

A ce jour, le site a conservé l'essentiel de son image, même si diverses transformations et reconstructions à l'intérieur du tissu historique constituent une perte de valeur sensible, corrigée par la pérennité de sa structure compacte. La menace principale qui guette le site résulte de l'implantation, au cours de ces vingt dernières années, de toute une série d'habitations individuelles et de résidences secondaires sur les terrains agricoles, soit isolées à la périphérie du tissu ancien (0.0.17 à 0.0.19), soit regroupées, mais de façon anarchique, dans le prolongement de l'accès

au village et en contre-haut (l). Outre le fait que de telles interventions brouillent la lecture de la frontière de l'agglomération, elles menacent également gravement les différentes silhouettes, dont celle que l'on découvre en accédant au site depuis la vallée. L'aménagement récent de l'entrée du village (0.0.16) constitue une autre menace liée aussi bien à la création de la route de Verbier, prolongée par de vastes surfaces asphaltées à usage de parking, qu'au non respect de l'échelle historique du site.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) est desservie par un réseau enchevêtré de ruelles étroites, principalement disposées parallèlement aux courbes de niveau, ce qui ne les empêche pas de présenter par endroits une pente plus ou moins accentuée soulignant un tracé profondément organique. L'entrée actuelle du tissu a été modifiée par la construction de deux bâtiments dans les années 1970 (1.0.6, 1.0.8) qui, tout en faisant partie de la structure concentrée, tendent presque à s'en détacher. Les constructions, qui présentent pratiquement toutes leur pignon au sud-ouest, face à la vallée, sont étroitement groupées. Une majorité de bâtiments sont réalisés en bois sur un socle en maçonnerie qui, lorsqu'il s'agit d'habitations, peut, du fait de la pente, compter jusqu'à deux, voire trois niveaux sur la façade aval. Les couvertures, autrefois exclusivement réalisées en dalles de pierre, sont peu à peu remplacées par de l'Eternit, ce qui modifie la silhouette des toits que l'on découvre depuis le haut du site. Les espaces intermédiaires sont fortement réduits et se confondent souvent avec les cheminements ; ils tendent par conséquent à être également asphaltés, même si, par endroits, l'herbe y pousse toujours. La majorité des constructions remontent au 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent la chapelle (1.0.2), érigée en 1679, et une construction portant la date de 1711, même si le noyau central recèle sans le moindre doute des éléments plus anciens. La plupart des transformations et des adjonctions ultérieures, parmi lesquelles l'école de 1908 (1.0.1), s'intègrent généralement sans grand problème dans le tissu ancien,

du fait de leur caractère vernaculaire. Devant l'école, une terrasse étroite prolongée par un talus planté en pré constitue l'un des seuls espaces libres d'une certaine taille dans le village, alors que la placette arrière servant de préau (1.0.5), entièrement asphaltée et réservée au parking, tend à constituer un espace négatif dépourvu de toute qualité. Les habitations, presque entièrement réalisées en bois, qui sont communes à tous les sites qui occupent le versant surplombant Le Châble au nord-est, représentent une exception sur le plan régional ; ce choix de matériau pourrait s'expliquer par la qualité de l'ensoleillement, qui convient bien à un matériau organique comme le bois. Les constructions en bois se caractérisent par l'absence presque totale de tout ornement (frises, découpes), contrairement aux régions du Valais où ce matériau a une tradition bien établie. A l'exception de l'école, caractérisée par son faite parallèle aux courbes de niveau, mais dotée d'un pignon secondaire reprenant l'orientation habituelle face à la pente, et de la chapelle baroque, minuscule et fortement transformée, le village se caractérise par l'absence de tout bâtiment saillant, avec pour corollaire une grande homogénéité de son image.

Parmi les abords se détache une aire (I) colonisée à partir des années 1960 par des habitations individuelles et des résidences secondaires. Elle représente une alternative de développement parfaitement envisageable dans la partie qui se développe symétriquement au noyau historique par rapport à la plate-forme d'accès au site (0.0.16), dont elle est séparée par un torrent (0.0.12) ponctué par un rideau d'arbres (0.0.11). Son prolongement à l'est du torrent est plus problématique et menace de concurrencer le noyau historique.

Les terrains agricoles escarpés qui cernent le site (II) tendent à se transformer en une vaste clairière progressivement encerclée par la forêt. Deux cours d'eau, dont l'un traverse le cœur du village et est aujourd'hui canalisé sur ce tronçon, constituent des éléments paysagers importants et sont en partie soulignés par un rideau d'arbres. Ce même rideau contribue à séparer, dans la silhouette principale, le tissu historique des nouvelles constructions regroupées dans le prolongement ouest de l'agglomé-

ration (I). L'abandon de l'activité rurale traditionnelle se traduit par une multiplication progressive des buissons et des fourrés, qui laisse présager un reboisement progressif du versant.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Malgré l'inévitable glissement en cours vers le tertiaire, la sauvegarde du site implique un soutien à son activité rurale qui, seule, peut garantir le maintien de son image traditionnelle.

Les interventions dans le tissu historique, contrairement à la pratique de ces dernières années illustrée par les deux constructions situées de part et d'autre de l'école, devraient viser à respecter une tradition constructive de type vernaculaire : ni augmentation de la partie maçonnée ni ouvertures disproportionnées, pas de dalles en béton pour les balcons, interdiction des lucarnes sur les toits, refus des détails pastichants, etc.

L'asphaltage des voies et des espaces de liaison devrait être réduit au minimum, les surfaces demeurées en herbe contribuant à pérenniser l'image d'origine du site.

Toute implantation de constructions à la périphérie de l'agglomération historique devrait être sévèrement prohibée et reportée sur les terrains déjà urbanisés, en respectant au maximum une aire-tampon avec le tissu ancien et en surveillant l'échelle des bâtiments.

Les éléments paysagers existants, tel le rideau d'arbres soulignant l'un des cours d'eau et compartimentant le paysage, doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, d'autant plus qu'ils contribuent à dissimuler les nouvelles constructions.

## Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de la situation

Le site occupe une situation prépondérante, au centre d'une combe prise dans le versant escarpé rejoignant Verbier, présentant des qualités paysagères et d'ensoleillement exceptionnelles. Malgré l'implantation récente de toute une série d'habitations individuelles et de résidences secondaires dans le prolongement de l'accès au noyau historique et en contre-haut, ainsi que, de manière plus générale, à la périphérie du tissu ancien, ces qualités demeurent à ce jour plus qu'évidentes.

Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes et résultent de l'existence d'un tissu extrêmement dense, à la structure concentrée affirmée, découlant du choix historique d'économiser au maximum le terrain agricole. Elles sont renforcées par la pente du terrain, qui a conduit à la création d'un réseau de voies sophistiqué courant à la fois parallèlement aux courbes de niveau et dans le sens de la plus grande pente, soutenu par un dispositif de murs et de murets cloisonnant l'espace.

Qualités historico-architecturales

Du fait notamment d'un nombre réduit de modifications, jusqu'à ces toutes dernières années, dans un tissu historique, toujours profondément marqué par son activité agricole traditionnelle, le site présente des qualités historiques et architecturales plus qu'évidentes. Elles sont soulignées par la présence de toute une série d'habitations et de dépendances caractéristiques, largement réalisées en madriers, selon un modèle commun au versant surplombant Le Châble, mais relativement exceptionnel dans le restant du Val d'Entremont.

2<sup>e</sup> version 06.1995/jpl

CD n° 233 260  
Films n° 3089, 3101, 3102 (1978);  
8900-8902 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités  
579.235/104.073

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse